

# Book d'initiatives en Auvergne-Rhône-Alpes



Des initiatives d'aménagement favorables à la santé et à la qualité de vie des habitants

Novembre 2021



## Sommaire

Ville & Aménagement Durable (VAD) mobilise et anime un réseau de plus de 2 000 professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes (dont 360 adhérents), pour faire évoluer les standards et innover collectivement autour des enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables. Son rôle est de penser les territoires de demain, en s'appuyant sur les retours d'expérience (expertise, retour terrain), le débat, la formation et l'information.

VAD s'appuie sur un modèle innovant, fondé sur des actions collectives où les membres sont les premiers contributeurs et le moteur de l'activité.

Une publication synthétique et modulable qui comprend :

- une introduction aux enjeux de la prise en compte de la santé dans l'aménagement et une présentation de l'action collective Santé, Confort et Aménagement de Ville & Aménagement Durable ;
- des fiches synthétiques d'initiatives régionales qui seront enrichies au fil du temps.

page 4	<b>Edito</b>
page 6	<b>L'action collective Santé, Confort et Aménagement</b>
page 7	<b>Pourquoi un book d'initiatives ?</b>
page 8	<b>Panel d'initiatives régionales qui intègrent une démarche santé</b>
10	Initiative n°1 - Projet de recherche Oasis Urbaine - Annecy (74)
12	Initiative n°2 - Îlot Santé dans le quartier Confluence - Lyon (69)
14	Initiative n°3 - Volet anti-surchauffe urbaine d'un PPE - Villeurbanne (69)
16	Initiative n°4 - Désimperméabilisation de cours d'école - Bellecombe-en-Bauges (73) et Saint-Laurent-du-Pont (38)
18	Initiative n°5 - Opération de Revitalisation de Territoire - La Mure (38)
page 20	<b>D'autres fiches à venir ? Rejoignez la dynamique !</b>





EDITO  
**Docteur Jean-Yves  
GRALL**

Directeur de l'Agence  
Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

La santé est définie par l'OMS comme un « état de complet bien-être, à la fois physique, mental et social ». Cette notion de bien-être véhicule l'idée d'une santé positive, et pas seulement l'absence de maladie. Elle invite à considérer comme un seul et même ensemble tous les facteurs qui déterminent l'état de santé de chacun et des populations : facteurs socio-économiques, individuels et comportementaux, mais aussi leurs interactions complexes et leur interdépendance avec l'environnement physique.

Les enjeux de santé ont évolué au cours des siècles et ont influencé les manières d'appréhender les espaces habités, en particulier les espaces urbains. De l'urbanisme hygiéniste à l'urbanisme durable, en passant par l'urbanisme fonctionnaliste et de planification, on se doit aujourd'hui de concevoir nos cadres de vie d'une manière toujours plus systémique, intégrant à la fois les questions d'environnement et de santé globale (humanité, mondes animal et végétal, biodiversité). Par sa capacité à agir sur notre quotidien, l'urbanisme devient ainsi un levier de promotion de la santé et de bien-être, et doit s'emparer résolument du concept d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS).

Nous disposons d'outils conceptualisés au niveau national par l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux, soutenus par le Ministère des Solidarités et de la Santé, le Ministère de la Transition Ecologique et l'ADEME.

Certains déterminants de la santé y ont été identifiés, avec l'idée que les aménagements peuvent jouer en leur faveur : les interactions sociales, les styles de vie, les comportements individuels, ainsi que les déterminants environnementaux touchant les milieux ou le cadre de vie (eau, air, sol, bruit, chaleur, etc.). Ces derniers sont pris sous l'angle des bénéfices sur la santé physique et mentale des populations : réduction des expositions aux pollutions, nature en ville, espaces verts et masses d'eau qui peuvent, par exemples, contribuer à réduire les îlots de chaleur urbains, réduire le stress et favoriser l'activité physique.

Par le biais du Projet Régional de Santé ou encore du Plan Régional Santé-Environnement, les politiques publiques de la

Région Auvergne-Rhône-Alpes ont commencé à s'approprier le concept et la démarche de l'UFS.

Des acteurs du territoire se mobilisent également sur ces questions. A titre d'exemple, un partenariat entre l'ARS, la DREAL et Urba4 (réseau des agences d'urbanisme de nos territoires) est destiné à « apprendre en faisant » et à partager les expériences notamment sur ces thématiques. Ce sont à nos yeux des leviers puissants pour inspirer les acteurs des territoires.

Dans cette même veine, le présent Book d'initiatives en Auvergne-Rhône-Alpes de VAD est non seulement bienvenu, mais encore nécessaire. Sous une bannière « Des initiatives d'aménagement favorables à la santé et à la qualité de vie des habitants », les premières initiatives qui y sont partagées montrent déjà la diversité, mais aussi toute la complexité des approches possibles pour relever ce qui peut paraître à ce stade comme un défi pour tous les acteurs : aménageurs, bureaux d'études, services de l'Etat... et collectivités, dont le rôle est central. Un passionnant défi à relever.

Je souhaite que ce « book » accueille rapidement de nouveaux projets à valoriser au travers de fiches d'initiatives, toutes aussi inspirantes les unes que les autres, au bénéfice des habitants de nos territoires, et en particulier les plus défavorisés. Enfin, je formule le vœu que ces projets mettent en valeur l'association des habitants et leur adhésion, c'est une question de démocratie mais aussi de promotion de la santé et de réduction des inégalités.

**Docteur Jean-Yves GRALL**

Directeur de l'Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

« La santé est un état de complet **bien-être physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »  
(OMS, 1946)

En 2018, Ville & Aménagement Durable a mis en place une action collective Santé, Confort & Aménagement.

L'action collective est un lieu d'échanges et de travail sur les enjeux liés à la prise en compte de la santé en aménagement et en urbanisme dans **une approche territoriale, transversale et globale de la santé**, au sens de l'OMS : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* » (OMS, 1946).

Cette action permet d'échanger sur des thématiques aux démarches et périmètres d'étude variés : Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS), Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), adaptation au changement climatique, confort dans les espaces publics, inégalités territoriales de santé, etc. Tous les **déterminants de santé** peuvent également y être abordés.

Collectivités, aménageurs, architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'étude et de conseil œuvrent ensemble pour développer les démarches d'urbanisme favorable à la santé sur la région.

En 2020-2021, les membres de l'action collective ont réalisé 4 réunions de travail au cours desquelles, la présentation d'une opération régionale par le porteur projet, permettant la **co-écriture d'une fiche opération** par les membres de l'action collective.

Ces présentations et productions se poursuivront au fil des réunions de travail, pour alimenter ce book d'initiatives.

## Remerciements

Merci aux acteurs des projets, membres de l'action collective Santé, Confort & Aménagement et aux partenaires qui ont contribué au book :

Anne Josse - ESQUISSE ; Clémence Chastan - LinkCity ; Franck Neyron - Ville de Villeurbanne ; Marie Leroy-Thomas - TRIBU ; Olga Braoudakis - Agence d'Urbanisme Région Grenoble ; Olivier Balaÿ - CASA ; Sarah Marquet - ADEME ; Séverine Clédat - Sites & Cités ; Stéphan Desgeorge - CAUE 74 ; Sylvain Pierre - URBE0 ; Anissia Rousseau - MEDIECO Conseil & Formation ; Aude Hérout - Etamine ; Caroline Chassagne - Agi2D ; Renan Bossard - Eodd ; Olivia Rousseaux, AIA Environnement ;

## Pourquoi un book d'initiatives ?

Des projets d'aménagements qui intègrent une démarche santé se développent au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce book vise à les valoriser pour en tirer des enseignements et faciliter le développement de nouveaux projets.

Ses objectifs sont multiples :

- mettre en lumière les projets régionaux intégrant une démarche santé aussi diversifiés que possible ;
- mettre en avant les **porteurs** et les **acteurs mobilisés** sur ces sujets : aménageurs, promoteurs, bailleurs, collectivités, bureaux d'études, agences, etc. ;
- apporter des **retours d'expérience concrets** sur ces projets ;
- sensibiliser la chaîne de valeur des métiers de l'aménagement pour **inciter au déploiement de nouveaux projets** d'aménagement intégrant une démarche santé.

## Fiches initiatives

- Projet de recherche Oasis Urbaine à Annecy
- Volet anti-surchauffe urbaine du PPE à Villeurbanne
- Îlot Santé dans le quartier Confluence à Lyon
- Désimperméabilisation des cours d'école à Bellecombe-en-Bauges et Saint-Laurent-du-Pont
- Opération de Revitalisation Territoriale à La Mûre

**D'autres fiches initiatives sont à venir !**

Vous  
souhaitez  
rejoindre la  
dynamique ?

Rendez-vous **page 18 !**

## Projet de recherche Oasis Urbaines

Approche d'un territoire à travers ses aménagements extérieurs et leur impact en termes de santé, de bien-être et de ressourcement. Définition et identification des oasis urbaines du territoire, et préconisations pour la production et la gestion de la ville.

Projet lauréat de l'appel à projet de recherche (APR) de l'ADEME "MODEVAL-URBA 2015" : "Modélisation et évaluation au service des acteurs des territoires et des villes de demain".

### PHILOSOPHIE DU PROJET

Au cœur de la ville parfois trop animée, bruyante et minérale, l'oasis urbaine est comme une parenthèse, un lieu propice à la détente et au bien-être. Dans cet environnement extérieur au contact des façades habitées, la forte présence du végétal, la clarté de l'écoute et la fraîcheur, produisent ensemble une perception cohérente, elle-même propice à l'apaisement des comportements. Si les oasis complètes sont rares, la ville offre de nombreuses oasis partielles, avec des effets bénéfiques sur la santé des usagers.

Concevoir les "oasis urbaines", c'est faire appel à une méthode de fabrication ambiante de la ville, distincte de la méthode fonctionnaliste qui parle seulement d'accueillir des usages dans des espaces formatés (parc, square, jardin ...). Cette méthode place les questions du bien-être, de la lenteur et de la rareté au cœur de la fabrication de la ville durable, où l'oasis urbaine se diffuse sous forme de grappes d'oasis singulières.

(extrait de la synthèse en ligne du projet Oasis Urbaines)



## Annecy (74)

### ACTEURS :

Commanditaire de l'étude : ADEME  
Groupement de recherche : TRIBU, CASA et CAUE 74

TEMPORALITÉ : 2015 - 2018

- #oasis urbaine
- #ambiances
- #santé #bien-être
- #détente #apaisement
- #eau #climat #végétal
- #îlot de fraîcheur
- #espace public
- #aménagement extérieur
- #valorisation du territoire
- #urbanisme



## Éléments clefs de la démarche

### Les étapes du projet de recherche

#### 1/ Définition de l'oasis urbaine

L'oasis urbaine a été définie à l'aide des partenaires du projet et d'un panel d'acteurs concernés par l'amélioration de l'hospitalité environnementale en ville.

#### 2/ Etudes de cas d'oasis urbaines sur Annecy

Les oasis urbaines locales sont identifiées en croisant les regards experts et usagers :

- Mobilisation des acteurs locaux pour identifier les oasis potentielles, avec sélection de 5 cas d'étude ;
- Sur les cas d'étude :
  - \* Analyse de données pré-existantes sur les ambiances ;
  - \* Métrologie des ambiances : mesures acoustiques et climatiques, aux 4 saisons ;
  - \* Enquêtes sur le vécu des ambiances, recueil du ressenti des habitants (entretiens sur les espaces extérieurs et logements).

#### 3/ Mise en place de méthodes et d'outils de diagnostic et de conception d'oasis urbaines

- Encourager une approche par l'ambiance à vivre dans toutes les échelles de projet :

- \* dans le travail de planification (échelle communale) ;
- \* dans les études de cadrage urbain, de programmation, de composition urbaine, les projets d'espaces publics et les OAP (échelle quartier) ;
- \* dans le travail de conception (échelle de l'îlot).
- Une méthode de pré-repérage des oasis urbaines : outil de croisement multi-données et multi-thématiques à l'échelle de l'agglomération et du quartier. Différents critères sont retenus pour identifier plus rapidement ces espaces de ressourcement : végétal omniprésent, vues sur le lointain, proximité de l'eau, exposition au soleil en fonction des saisons, mixité fonctionnelle, etc. Des facteurs discriminants également : niveaux de bruit élevés, dominante minérale, éloignement des zones d'habitation, etc.

### Résultats

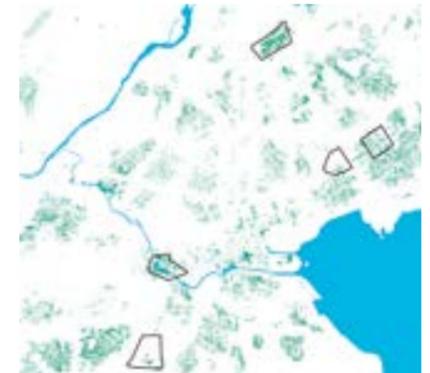
Les outils de diagnostic et de conception d'oasis urbaines sont testés sur Annecy :

- Validation de la pertinence de la méthode de pré-repérage par croisement des résultats avec les enquêtes réputationnelles et le travail de terrain ;
- Conception (théorique) d'un îlot oasis urbaine sur le secteur des serres municipales à Annecy - travaux d'étudiants de l'ENSAL/ENSAG.

### Les conditions de succès

- La quantité et la qualité des données SIG est un préalable à l'identification des oasis existantes.
- L'identification d'une oasis urbaine s'appuie sur des données sociologiques (entretiens). La présence d'un sociologue dans l'équipe de conception est un atout.

Carte cumulée des potentialités d'oasis urbaines



### Pour en savoir plus

- **Contacts** : Marie LEROY-THOMAS, TRIBU; Olivier BALAY, CASA; Stéphan DESGEORGE, CAUE 74; Sarah MARQUET, ADEME
- **Rapport de synthèse public** : [le lien ici](#)

## Volet anti-surchauffe urbaine du PPE de la Ville de Villeurbanne

Prendre en compte la surchauffe urbaine au sein des documents de stratégie territoriale, notamment le Plan Paysage Environnement (PPE) et sa déclinaison opérationnelle.

Une volonté de la ville d'inaugurer une démarche inter-services de lutte contre la surchauffe urbaine dans chacune de ses politiques : améliorer la connaissance des services sur la surchauffe urbaine et son impact sur les populations, et proposer des actions concrètes, bien adaptées au contexte local, sur le territoire.

### PHILOSOPHIE DU PROJET

Dans un contexte de moyens financiers et techniques contraints, une démarche pragmatique et ciblée : diagnostiquer la surchauffe urbaine sur le territoire ; évaluer l'efficacité des actions de rafraîchissement urbain déjà engagées ; décliner des actions qui mobilisent tous les outils disponibles (PLU, PPI, PPE, patrimoine communal, projets d'espace public et grands projets urbains, etc.) ; acculturer l'ensemble des services et des élus.

Dans une volonté d'acculturation et de bonne gouvernance, la conduite de ce projet a mobilisé l'ensemble des directions et services concernés par les thématiques traitées avec comme objectif affirmé de décliner l'ensemble de ces études en plans programmes opérationnels.

**Franck Neyron, Direction Développement Urbain à la Ville de Villeurbanne**



## Villeurbanne (69)

### ACTEURS :

MOA : Ville de Villeurbanne  
Bureau d'études AMO : TRIBU

### TEMPORALITÉ :

Lancement en 2014, dans la continuité du PPE initié en 2011. Fin 2020.

- #climat
- #surchauffe urbaine
- #plan paysage environnement
- #stratégies territoriales
- #plan arbre #plan ombre
- #espace public
- #îlot de chaleur urbain
- #îlot de fraîcheur



Le coefficient de surchauffe urbaine des tissus villeurbannais

Effet rafraîchissant des parcs, jardins et plantations sur voirie

## Éléments clefs de la démarche

### Les étapes

#### 1/ Partage des caractéristiques et enjeux de la surchauffe urbaine

Une phase d'acculturation de la ville a permis le partage d'un vocabulaire et d'enjeux communs, notamment au regard de la santé et du confort des habitants.

#### 2/ Diagnostic de la surchauffe urbaine à Villeurbanne

A plusieurs échelles

- Analyse des grandes caractéristiques du climat villeurbannais, sur la base des données disponibles (SIG de la ville et de l'agglomération ; données des stations météo locales ; mesures micro-climatiques réalisées par la Métropole...).
- Analyse des caractéristiques climatiques des tissus urbains sur la base d'une méthode développée par TRIBU : le coefficient de surchauffe urbaine. Les "micro-climats" par quartier sont mis en évidence : secteurs caractérisés par la surchauffe, secteurs mixtes à enjeux forts, îlots de fraîcheur.

#### 3/ Diagnostic de la qualité de l'environnement résidentiel

Cartographie croisée des enjeux climatiques avec d'autres enjeux de santé environnementale particulièrement prégnants sur la commune, comme le bruit et la qualité de l'air.

#### 4/ Bilan des actions de rafraîchissement urbain déjà menées

- Comparaison de l'efficacité des différentes techniques de rafraîchissement urbain ;
- Évaluation cartographique et quantitative de l'effet rafraîchissant de la création de parcs, jardins et plantations sur voirie, sur la base d'un indicateur élaboré par TRIBU ;
- Rédaction de fiches techniques sur les solutions de rafraîchissement urbain : végétalisation de la voirie, choix du revêtement de surface et de toiture, présence de l'eau, etc.

#### 5/ Orientations et pistes d'action

- AXE 1 : ENCADRER, par une trame de fraîcheur publique pour la commune ("Plan Ombre", fixant des objectifs quantifiés d'ombrage par typologie d'espace public; "Plan Arbres" identifiant des objectifs quantitatifs et des lieux prioritaires dans la ville pour la plantation d'arbres, etc.)
- AXE 2 : RÉALISER des équipements communaux de référence et de démonstration, (bâtiments publics et leurs abords, stades et cours d'école).
- AXE 3 : ACCOMPAGNER par la mise en place d'une trame de fraîcheur dans les projets urbains et projets privés (avec les partenaires dont

entreprises, grands propriétaires et bailleurs sociaux)

- AXE 4 : COMMUNIQUER sur la culture interne de la collectivité, et encourager son appropriation par le grand public

### Déterminants de santé

**Facteur environnemental** : chaleur dans l'espace urbain, bruit et qualité de l'air

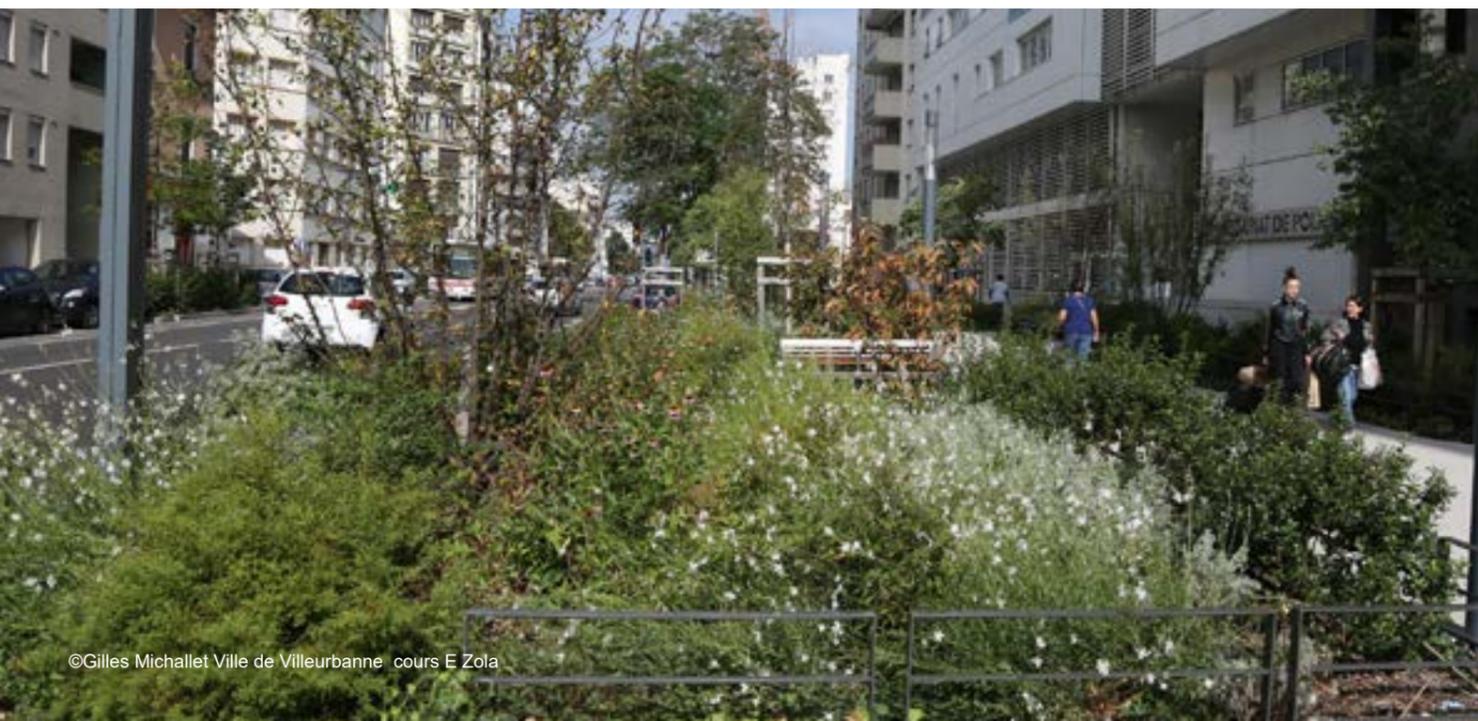
**Facteur social** : vulnérabilité des individus

### Les conditions de succès

- Qualité des données SIG primordiale pour le diagnostic simplifié

### Pour en savoir plus

- **Article sur Construction21** : [Rafraîchissement urbain, l'exemple du Plan Paysage Environnement de Villeurbanne](#) : [le lien ici](#)
- **Guide ADEME** : [Surchauffe urbaine, recueil de méthodes de diagnostic et d'expériences territoriales](#) : [le lien ici](#)
- **Contacts** : Franck NEYRON, Ville de Villeurbanne, Marie LEROY-THOMAS, TRIBU





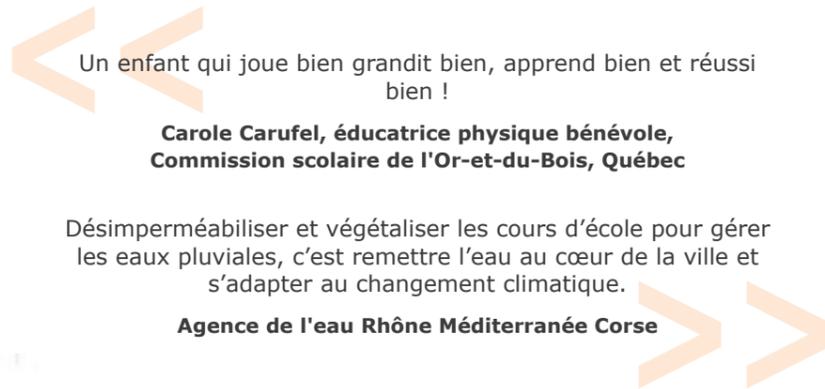
Améliorer la santé physique et psychique des élèves dans les cours d'école grâce à un retour à la terre et au végétal et à la diversification des activités de récréation (jeux actifs, zones calmes).

### PHILOSOPHIE DU PROJET

Faire de la cour d'école un lieu favorable au bien-être des enfants, c'est possible !

C'est le défi que se sont lancé plusieurs communes, encouragées par des parents d'élèves préoccupés par les espaces trop bétonnés des cours d'école et peu résilients aux conséquences du changement climatique (fortes chaleur, inondations, sécheresses...).

« Pour réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation » (Commission scolaire de Montréal, Québec) et le guide de WWF « Biodiversité dans ma cour d'école » ont été des aides précieuses.



## Bellecombe-en-Bauges (73) et Saint-Laurent-du-Pont (38)

### ACTEURS :

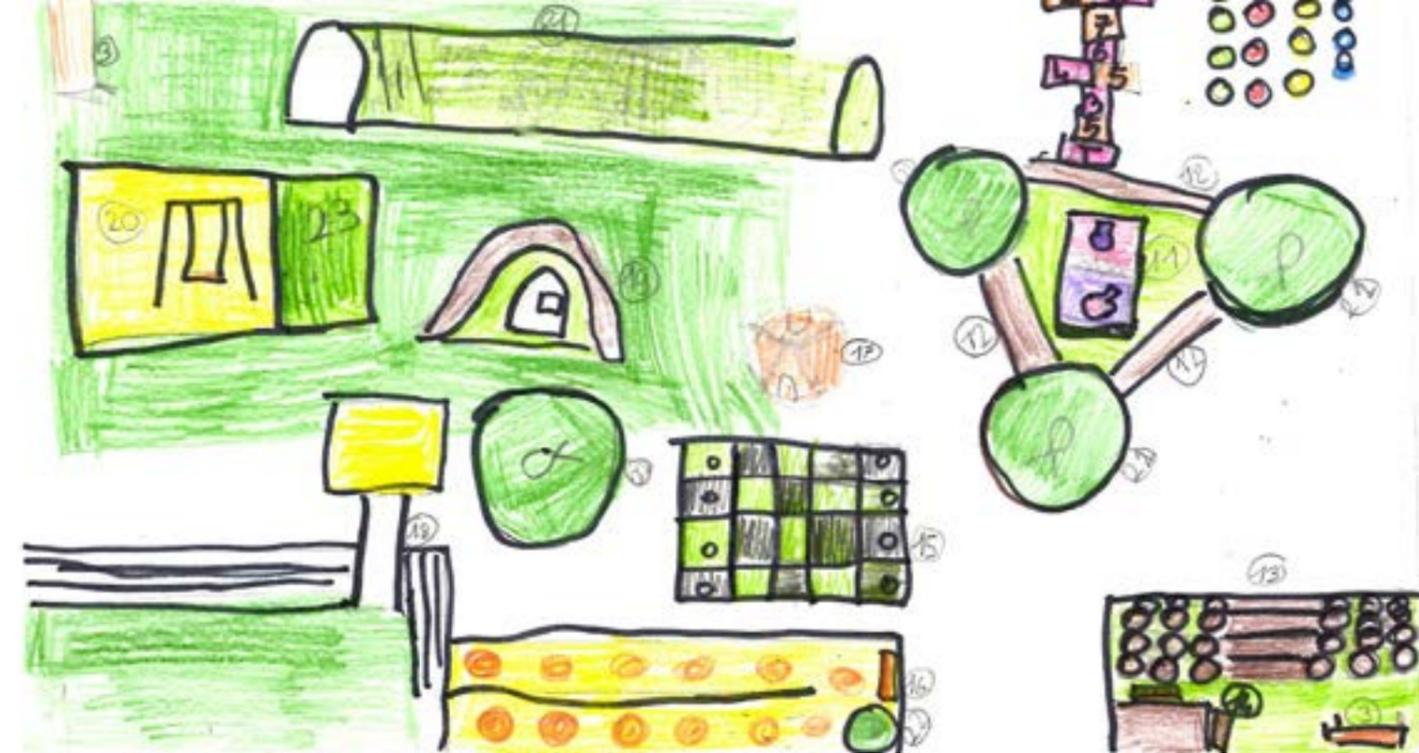
Maîtres d'ouvrage : Communes de Bellecombe-en-Bauges et de Saint-Laurent-du-Pont

Maîtrise d'oeuvre paysage: Esquisses et Axes Majeurs

Maîtrise d'usage : enseignants, parents d'élèves et les élèves

TEMPORALITÉ : 2019 - 2021

- #cour d'école
- #désimpermeabilisation
- #déminalisation
- #ilot de chaleur
- #végétalisation



Dessin des élèves de CE2 de la cour de l'école de la Plaine à Saint-Laurent-du-Pont (38)

© Commune de Saint-Laurent-du-Pont

## Éléments clefs de la démarche

### Les étapes de la démarche

#### 1/ Lancement de l'appel à projets par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence soutient des projets de désimpermeabilisation, de végétalisation, de récupération et réutilisation des eaux de pluie, de mesure de baisse de température et d'amélioration de la biodiversité.

#### 2/ Une appropriation forte des parents, des enseignants et des enfants de deux écoles situées à Bellecombe-en-Bauges (73) et à Saint-Laurent-du-Pont (38)

Sous l'impulsion des écoles, les communes ont répondu à l'appel à projets de l'agence de l'eau. Parents et enseignants se sont rapidement constitués en comité de pilotage pour fournir documentations et images de références et d'ambiances. Les élèves eux-mêmes (maternelles et primaires) ont dessiné leurs cours de récréation idéales.

#### 3/ Motivations et objectifs

- Améliorer la qualité des temps de récréation en extérieur ;
- Lutter contre la chaleur en créant des zones d'ombre et d'espaces verts ;
- Favoriser la biodiversité ;
- Préserver la ressource en eau en

la récupérant pour le potager et l'entretien des espaces verts ;

- Encourager la participation et la proximité avec les enfants pour favoriser leur intérêt et leur curiosité (volet pédagogique à part).

#### 4/ Co-construction d'un cahier des charges ambitieux

- Végétaliser, pour créer des îlots de fraîcheur et infiltrer l'eau (plantation d'arbres, de jardins potagers pédagogiques...);
- Créer des zones paisibles et ombragées, pour les enfants recherchant le calme, par du végétal mais aussi des voiles d'ombrages ou pergolas ;
- Retrouver des sols perméables, de pleine terre, de gazon ou de matériaux drainant, qui facilite l'infiltration et absorbe la chaleur ;
- Organiser les espaces des cours, en aménageant des zones de calme, de jeux, d'apprentissage... ;
- Donner une dimension pédagogique à l'ensemble.

#### Les étapes à venir (pour les deux écoles)

- Découper l'enrobé, apporter de la terre, travailler avec des matériaux de récupération, les scieries locales ;
- Planter des arbres dans un sol

amendé pour retrouver une qualité agronomique perdue pour arriver à 42% de surfaces perméables (contre zéro au départ) et un taux d'ombrage de 50%, pour une fourchette de 54 à 70 €/m<sup>2</sup> (HT) de travaux ;

- Collecter les eaux pluviales dans des cuves communales et permettre aussi une plus grande infiltration de ces eaux dans la terre ;
- Organiser le chantier pour programmer la participation des élèves et parents ;
- Communiquer et créer des supports pédagogiques.

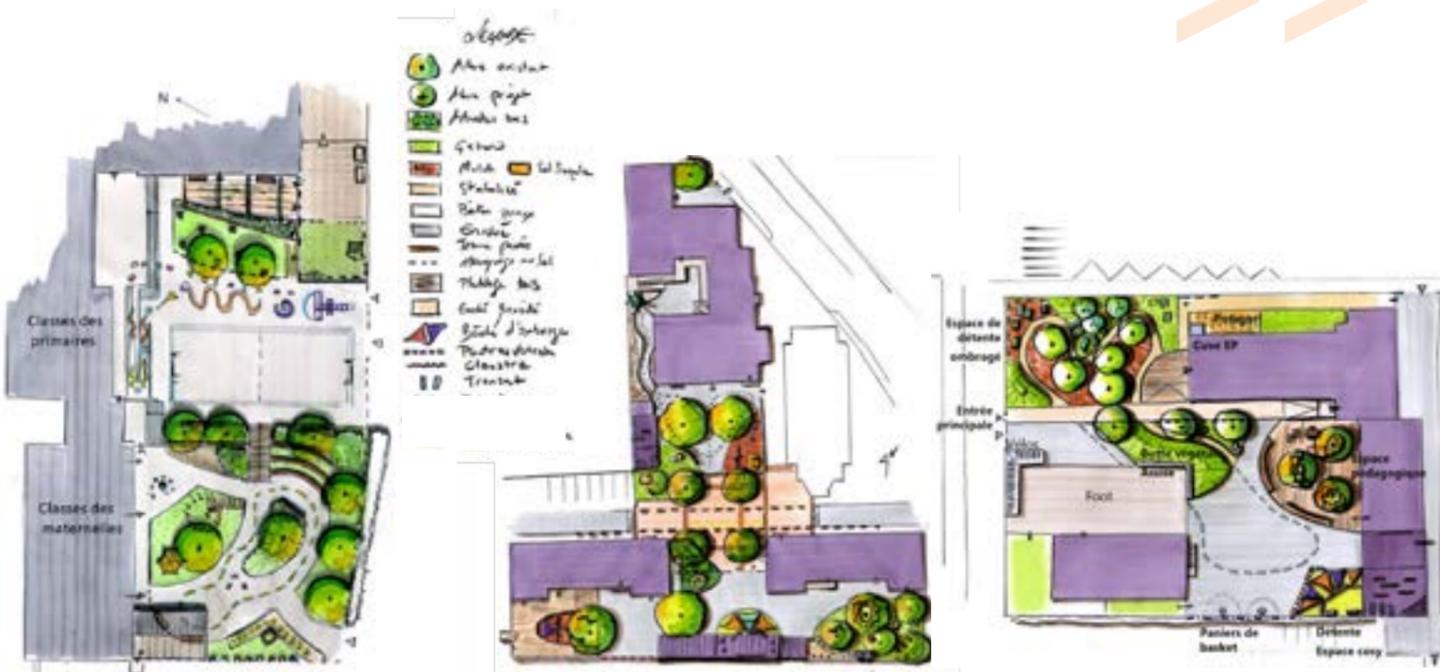
L'agence de l'eau ayant validé ces dossiers, les projets sont entrés dans leur phase opérationnelle en janvier 2021.

#### Les conditions de succès

L'implication de toutes les parties prenantes : enseignants, enfants, parents, commune et même les entreprises locales ont fait bénéficier de leur aide et de leurs conseils.

#### Pour en savoir plus

- **Contact :** Anne JOSSE, ESQUISSE, [annejosse2@gmail.com](mailto:annejosse2@gmail.com), 06 72 41 09 25
- **Informations complémentaires dans le book d'initiatives "Impliquer les habitants dans les projets d'aménagement et de construction"**



Esquisse de la cour d'école de Bellecombe-en-Bauges (73)

Esquisse de la cour d'école du Bourg (centre) et de la Plaine (droite) à Saint-Laurent-du-Pont (38)

© Anne Josse, ESQUISSE et Fanny Schnur, Axes Majeurs

© Anne Josse, ESQUISSE



## Aménagement #Santé

### Opération de Revitalisation de Territoire de La Mure

Revitaliser et restructurer un centre-ville sous l'angle d'un urbanisme favorable à la santé

La ville de La Mure, commune de 5 000 habitants située en périphérie Sud de Grenoble, est une ancienne cité minière, un pôle économique qui se dévitalise et qui connaît un déclin démographique depuis plusieurs décennies. Dans un contexte de fragilité sociale, la commune cherche à redevenir attractive.



#### La Mure (38)

##### ACTEURS :

Maîtres d'ouvrage : Ville de La Mure, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), Communauté de communes de la Matheysine

Accompagnement santé : Agence Régionale de Santé (ARS), ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Bureau d'études SOLIHA

TEMPORALITÉ : fin 2020 - fin 2021

#UFS #restructuration  
#revitalisation #planification  
#expérimentation  
#PRSE 3 ORT  
#centre-ville #cité minière  
#fragilité sociale

##### PHILOSOPHIE DU PROJET

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3), la ville de La Mure expérimente la revitalisation de son centre-ville à travers une démarche transversale d'urbanisme favorable à la santé. Celle-ci vise à :

- Lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, le mal logement et les nuisances sonores pour augmenter le « reste à vivre » ;
- Rendre accessible les besoins de premières nécessités, une alimentation saine, des lieux de rencontre sociale ;
- Développer économiquement le territoire et créer ou maintenir de l'emploi ;
- Favoriser la nature en ville, des espaces publics accueillants pour tous, le bien-être des populations, et notamment des plus fragiles ;
- Prévenir les risques en matière de santé mentale et de lutte contre la sédentarité qui représenteront un des défis majeurs en matière de santé publique ;
- Lutter contre l'isolement par la valorisation des lieux de rencontres.



### Éléments clefs de la démarche

#### Les étapes de la démarche

##### 1/ Lancement en 2019 d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) sur la ville de La Mure

L'ORT fixe les objectifs du projet de requalification du centre-ville ainsi qu'un programme d'actions qui détaille les projets à mener et les partenaires.

La Mure a également été sélectionnée par l'Etat pour faire partie du programme « Petite ville de demain », dans le cadre du Plan de relance.

##### 2/ Sélection de l'ORT de La Mure comme projet d'expérimentation du 3ème Plan Régional Santé Environnement 2017-2021 (PRSE 3), dans le cadre de l'action 17

Porté par la Préfecture de Région (DREAL) et l'ARS, le PRSE 3 vise à renforcer la prise en compte des enjeux de santé environnementale par l'ensemble des acteurs du territoire, faisant du développement des actions de proximité un axe stratégique. L'action 17, intitulée « Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement », s'inscrit dans cette logique de proximité : elle vise à impliquer les collectivités territoriales à travers leurs politiques publiques d'aménagement du territoire.

Après une première phase d'expérimentation menée jusqu'en 2019, la seconde phase a été initiée et se poursuit jusqu'à fin 2021, sur une sélection de territoires, dont l'ORT de La Mure. Ces expérimentations permettront d'alimenter en continu des enseignements pour mener à bien ce type de démarche.

##### 3/ Prise en compte de la santé dans 3 axes de l'ORT pour un centre-ville favorable à la santé

- Axe 1 : Engager la réhabilitation de l'habitat pour développer une offre attractive en centre-ville  
>Intégration de la lutte contre l'habitat indigne, le mal logement et augmentation du reste à vivre.
- Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré  
>Améliorer l'accès aux produits de première nécessité, à une alimentation saine et à des lieux de rencontre.
- Axe 3 : Valoriser les formes urbaines, les patrimoines et les espaces publics  
>Favoriser la nature en ville, des espaces publics accueillants pour tous pour prévenir la sédentarité et les maladies mentales.

##### 4/ Lancement du Diagnostic sanitaire réalisé avec l'ORS et l'AURG pour anticiper la logique de développement

#### Les défis de la démarche

- Résoudre les problématiques de revitalisation du centre-ville et de l'insalubrité des îlots en prenant en

compte les caractéristiques urbaines et patrimoniales du tissu médiéval, les caractéristiques environnementales et climatiques (circulation de l'air, ensoleillement) tout en répondant aux enjeux sociaux (publics fragiles, vieillissement de la population) ;

- Réduire les disparités sociales

#### Les conditions de succès

- Un repérage précis des publics fragiles (caractéristiques, localisation...) grâce aux équipements relais de proximité (école maternelle, maison de santé, foyer d'hébergement),
- Le choix des déterminants de santé et les limites dans l'utilisation de données de santé ;
- L'identification à la parcelle des logements problématiques (logements vacants, précarité énergétique) ;
- Une analyse du tissu urbain au regard de critères architecturaux, climatiques, énergétiques posant les questions de dédensification des îlots et d'orientation des logements (aération, captation de la lumière) pour résoudre les problématiques d'insalubrité et de consommation d'énergie.

#### Pour en savoir plus

- **Contact :** Olga BRAOUDAKIS, Agence Urbanisme Région Grenoble, [olga.braoudakis@urg.asso.fr](mailto:olga.braoudakis@urg.asso.fr)



103 Avenue du Maréchal de Saxe  
69003 Lyon  
—  
contact@ville-amenagement-durable.org  
04 72 70 85 59  
www.ville-amenagement-durable.org

Avec le soutien de :



# Rejoignez la dynamique !

ACTION COLLECTIVE  
SANTÉ, CONFORT,  
AMÉNAGEMENT



## Des initiatives à valoriser ?

Faites-nous part de vos projets régionaux afin de les présenter lors des réunions de l'action collective, puis d'alimenter ce book d'initiatives :

[contact@ville-amenagement-durable.org](mailto:contact@ville-amenagement-durable.org)

## Intéressé par la thématique ?

Rejoignez l'action collective Santé, Confort & Aménagement :

<https://www.ville-amenagement-durable.org/Sante-Amenagement-486>

## Pour aller plus loin !

Retrouvez une sélection de ressources sur l'urbanisme favorable à la santé sur l'EnviroBOITE : <https://www.enviroboite.net/sante>



103 avenue du Maréchal de Saxe  
69003 Lyon  
—  
04 72 70 85 59  
[contactville-amenagement-durable.org](mailto:contactville-amenagement-durable.org)  
—  
[ville-amenagement-durable.org](http://ville-amenagement-durable.org)



Avec le soutien de :



Réalisation Ville et Aménagement Durable.